

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

5 ÉTAPES

POUR QUI ?

Le dispositif s'adresse à tous les Drômois :

- En situation **d'ALD**
- Avec une **maladie chronique**
- Présentant des **facteurs de risque**



1

Bilan
motivationnel
individuel

2

Bilan
de condition
physique

3

Réalisation d'un Plan Personnalisé
d'Objectifs avec une orientation en
structure

4

Un suivi motivationnel personnalisé sur 2 ans

5

Pérennisation
de l'activité

COMMENT ?



À la suite d'une prescription
médicale, en prenant rdv au

04.75.75.47.53

Le parcours et l'accompagnement sont financés par l'ARS et la DRAJES, seule l'adhésion en structure est financée par le bénéficiaire.

Certaines mutuelles participent au financement de l'activité physique sous prescription.

Selon le statut socio-économique des aides financières peuvent être attribuées.

QUEL COÛT ?



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

5 ÉTAPES

POUR QUI ?

Le dispositif s'adresse à tous les Drômois :

- En situation **d'ALD**
- Avec une **maladie chronique**
- Présentant des **facteurs de risque**



1

Bilan
motivationnel
individuel

2

Bilan
de condition
physique

3

Réalisation d'un Plan Personnalisé
d'Objectifs avec une orientation en
structure

4

Un suivi motivationnel personnalisé sur 2 ans

5

Pérennisation
de l'activité

COMMENT ?



À la suite d'une prescription
médicale, en prenant rdv au

04.75.75.47.53

Le parcours et l'accompagnement sont financés par l'ARS et la DRAJES, seule l'adhésion en structure est financée par le bénéficiaire.

Certaines mutuelles participent au financement de l'activité physique sous prescription.

Selon le statut socio-économique des aides financières peuvent être attribuées.

QUEL COÛT ?

